



Communiqué de l'association BANDOL LITTORAL

Depuis 3 ans, nous œuvrons à sensibiliser la municipalité sur la problématique d'érosion de notre littoral, et des **risques d'effondrement**, en particulier sur le site du Capelan.

Fin 2016, après de nombreuses rencontres avec différents élus et les services concernés, nos propositions de **recul du sentier littoral** et de **restauration écologique** autour du parc du Capelan ont été acceptées et se sont concrétisées (fin 2017) par le déplacement du grillage sud et par une demande municipale de financement des travaux à la DDTM, sur la base de notre dossier, pour parachever un nouveau tracé plus sécurisé.

Au printemps 2017, la révélation d'un projet tenu confidentiel par la mairie de l'implantation d'un parking dans l'enceinte du parc communal du Capelan avait déclenché une importante vague de protestation. En Août, un collectif de riverains a lancé une pétition qui a recueilli 9000 signatures demandant au maire l'abandon du projet.

Depuis, la mairie a rompu tout contact. La poursuite de la sécurisation du sentier prévue au mois de Mars 2018 n'a pas été réalisée ! Le projet de parking, lui, s'il ne montrait aucun signe depuis plus de 6 mois, est subitement réapparu sur le site municipal ce mercredi 6 Juin avec l'annonce de début des travaux dès le lundi 11 Juin.

Quelle surface impartie ? Quel tracé ? Quelle mise en œuvre ? Quelles précautions pour l'espace naturel ? Aucune information spécifique ne nous a été communiquée, ou n'est consultable. Aucun plan des travaux n'a encore été publié. Lors de nos visites aux services Urbanisme et Techniques dès le lendemain de cette annonce, personne n'a pu nous renseigner ; ceux qui savent ne peuvent pas nous recevoir. Nous avons obtenu un rendez-vous avec le responsable des services techniques... pour le 18 juin !

Nous regrettons cet abandon par le maire d'une écoute attentive de sa population, écoute qui fut la sienne et qui ne l'est plus.

Nous regrettons surtout une analyse rétrograde des priorités qui va à contre-sens de la logique actuelle des pouvoirs publics, tel que le plan climat-air-énergie territorial (PCAET).

Mais au-delà de cet état de fait, nous refusons de servir de caution à la réalisation d'un projet qui, s'il est mené à terme, s'inscrit à l'encontre des valeurs que nous défendons en rajoutant à l'aléa d'effondrement des risques d'accident et de nuisances, alors même que le site n'est pas durablement sécurisé :

- dégradation de la qualité du site pour les usagers et les riverains
- installation permanente de la fréquentation automobile dans un site naturel inadapté
- augmentation du risque de pollution aux hydrocarbures sur le milieu marin lors de ruissellement
- augmentation du risque incendie dans une zone boisée résidentielle...

Sans une étude des impacts sur le milieu, sans une réflexion sérieuse et honnête des usages invoqués, et sans une planification réglementaire consultable des aménagements envisagés, nous ne pouvons qu'être opposés à cette réalisation.

Nous en appelons au bon sens et demandons l'**abandon du projet de parking** dans l'enceinte du parc public du Capelan et la **poursuite de la sécurisation du sentier** en aval, assortie d'une **réhabilitation du sol perméable** et de l'espace végétal du site.